

ASSEMBLÉE NATIONALE
23 novembre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1875)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 573

présenté par
Mme Rist**ARTICLE 26 BIS A**

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« n'a ni ne diligente »

les mots :

« ne diligente pas ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.